



Communiqué de presse – le 26 mai 2021

---

## **BOLLORÉ SE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 MAI 2021**

- **TOUTES LES RÉOLUTIONS ONT ÉTÉ ADOPTÉES**
- **DIVIDENDE COMPLÉMENTAIRE DE 0,04 € VERSÉ LE 14 JUIN 2021**
- **RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEUR DE DOMINIQUE HÉRIARD-DUBREUIL ET D'ALEXANDRE PICCIOTTO**

L'Assemblée générale mixte de Bolloré SE s'est tenue à huis clos, le 26 mai 2021 sous la présidence de Cyrille Bolloré.

L'ensemble des résolutions présentées au cours de l'Assemblée générale mixte de Bolloré ont été adoptées entre 90,27% et 99,99% des 4 667 854 705 de voix exprimées représentant 93,90 % du total des voix.

L'Assemblée générale ordinaire a notamment approuvé le versement d'un dividende de 0,06 euro par action, soit un dividende complémentaire de 0,04 euro par action après le paiement de l'acompte de 0,02 euro par action versé le 4 septembre 2020. Ce dividende complémentaire est payable uniquement en espèces et sera versé le 14 juin 2021.

Parmi les résolutions soumises aux votes lors de l'Assemblée générale mixte du 26 mai 2021, les actionnaires ont approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Dominique Hériard-Dubreuil et d'Alexandre Picciotto.